

Ile-aux-Moines

Quelques repères pour s'orienter plus facilement :

1° Le rectangle figurant sur la grande carte correspond au bourg dont l'agrandissement est représenté ci-dessous.

2° Si vous souhaitez visiter l'île en choisissant principalement le réseau routier, des marques peintes au sol indiquent les différentes pointes :

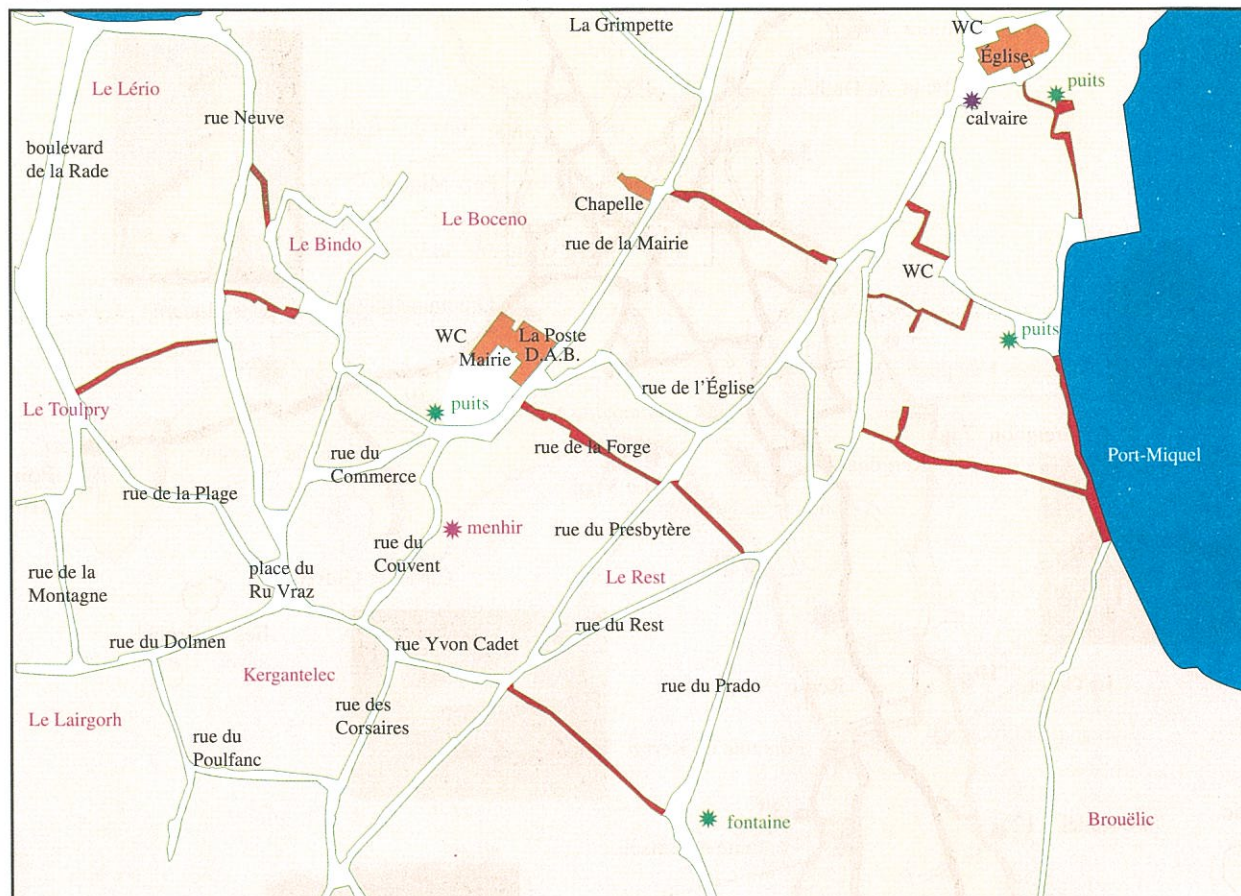
Marque Rouge : Pointe de Brouël (est)

Marque Bleue : Pointe de Nioul (sud)

Marque Jaune : Pointe du Trec'h (nord)

Marque Verte : Le Port (ouest)

3° Si vous souhaitez utiliser les sentiers côtiers (interdits aux vélos) indiqués en rouge sur la carte, vous trouverez de petits panneaux représentant un piéton sur fond jaune. Sur le chemin, sont disposés, tous les 300m, des repères portant un numéro rouge sur fond blanc indiquant, en cas de blessure ou de besoin d'aide, l'endroit où vous êtes. Appelez le 15 ou le 112.



Quelques données économiques sur notre île (Izenah en breton).

Elle a la forme d'une croix de 7 km de long sur 3 km de large dans ses plus grandes dimensions et, à certains endroits, on découvre la mer à l'Est et à l'Ouest.

Il n'y a plus d'agriculture sur l'île (quelques vaches y viennent en transhumance). Le Conservatoire du Littoral a la charge de l'entretien des espaces naturels sensibles, le Conseil Général aide la commune dans la mise en valeur du patrimoine historique et néolithique (cromlech et dolmens).

Pour les 650 habitants qui vivent à l'année, l'île, outre sa proximité du « continent », dispose d'excellentes facilités : médecin, pharmacie, infirmier, kiné, poste, 2 taxis, 1 caserne de Pompiers, services à la personne, 2 marchés hebdomadaires.

Pendant la saison estivale, la population atteint plus de 6000 habitants répartis en 1200 maisons. L'île est consciente de l'importance du tourisme. Elle dispose : d'hôtels, de résidences de vacances, de maisons d'hôtes, de locations saisonnières et d'un camping municipal.

L'île compte aussi une boulangerie, des magasins d'alimentation, des restaurants, bars, crêperies, ventes à emporter. Vous y trouverez également des magasins de souvenirs, de vêtements. Des artisans d'art exposent leurs oeuvres.

Pour se déplacer : taxis collectifs, visites guidées en mini-bus, locations de vélos.

De nombreuses entreprises artisanales travaillent à l'année à l'entretien, à la construction, à l'aménagement des maisons de l'île : maçons, couvreurs, menuisiers, plombiers, électriciens, carreleurs, peintres, jardiniers paysagistes, mécaniciens, entreprises de terrassement.

Et n'oublions pas le chantier naval du Guip où se construisent des bateaux traditionnels en bois : les plates en V, « Guépards » et les Sinagots typiques du Golfe du Morbihan.

Pour obtenir de plus amples informations (noms, adresses, téléphones) s'adresser à l'office du tourisme (02 97 26 32 45) ou à la mairie de l'île aux Moines (02 97 26 32 61).